





AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

AMI Outiller la médiation numérique

2ème vague

Webinaire 10-11-21









AMI Outiller la médiation numérique - Webinaire

Rappel du contexte

Dans le cadre du plan "France Relance", 250 millions d'euros sont dédiés à l'inclusion numérique.

Cette enveloppe est déclinée en trois axes :

- Axe 1 : Recrutement et la formation de 4000 Conseillers numériques France Services ;
- Axe 2 : Structuration et outillage de la filière de l'inclusion numérique ;
- Axe 3 : Formation des aidants numériques





AMI Outiller la médiation numérique - Réunion du jury

Rappel du contexte

L'axe 2 inclut:

- La conception et mise à disposition de mobiliers d'inclusion numérique libres et ouverts dont la fabrication relocalisée est effectuée via les filières locales ; (renvoi vers page mobiliers d'inclusion numérique)
- La mise à disposition de matériel informatique reconditionné aux médiateurs et aidants numériques et le soutien aux filières locales du reconditionnement informatique (renvoi vers page ordinateurs reconditionnés)
- La mise à disposition d'une banque de dispositifs et ressources en ligne à destination des professionnels de l'inclusion numérique et d'un accompagnement sur mesure pour faire émerger ou consolider les projets structurants en matière d'inclusion numérique.









AMI Outiller la médiation numérique - Réunion du jury

Outiller la médiation numérique



Une bibliothèque qui référence les dispositifs d'inclusion numérique



- Collectivités territoriales
- Professionnels de la médiation numérique
- Aidants numériques

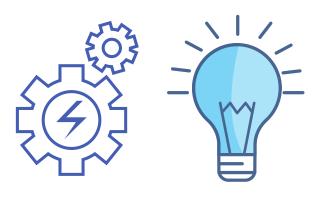


NUMĒRIQUE EN COMMUN[S]

Un label avec 6 critères pour permettre la montée en qualité des dispositifs d'inclusion numérique



- Porteurs de dispositifs
- Utilisateurs des dispositifs



Un AMI pour financer et accompagner 20 projets d'inclusion numérique



- Collectivités territoriales
- Professionnels de la médiation numérique
- Tiers lieux
- Entreprises de l'ESS
- Associations ...







AMI Outiller la médiation numérique



Soutenir 20 dispositifs d'inclusion numérique structurants pour la filière d'inclusion numérique

Objectifs de l'AMI

- Accompagner des projets apportant des réponses techniques, méthodologiques et d'usages structurant pour la filière
- Permettre la montée en qualité des dispositifs d'inclusion numérique

Pour répondre à quels besoins ?

- Bénéficier d'un maillage de dispositifs de qualité à une échelle territoriale et nationale
- Documenter et disséminer pour assurer la pérennité des dispositifs, leur appropriation, la continuité des actions
- Favoriser la mutualisation entre acteurs, limiter les dynamiques de silos

Budget

- 3 M€ pour des subventions
- 3,5 M€ pour des accompagnements autour des 6 critères du Label NEC

Comment l'AMI a t-il été conçu?

- 20 entretiens ont été réalisés par une sociologue et une experte en transformation numérique
- 5 défis majeurs ont émergé + des points de vigilance
- 1 atelier collectif avec + de 50 acteurs et actrices de l'inclusion numérique a permis de valider les pistes







AMI Outiller la médiation numérique



- L'AMI est ouvert pendant 2 ans
- Les vagues de sélection se succèdent tous les 3 mois
- Lors de chaque vague, 3 à 5 projets sont sélectionnés

DATES DE LA 2ème VAGUE

- Date limite de candidature : 10 décembre 2021
- Comité de sélection national : 13 janvier 2021







AMI Outiller la médiation numérique



JURY PLURIDISCIPLINAIRE

- Pierre-Louis Rolle, Directeur du Programme Société Numérique, ANCT
- Alain Régnier, Préfet, Délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés
- Céline Berthoumieux, Directrice de ZINC, incubateur et centre de création des arts et cultures numériques
- Daniel Agacinski, Délégué général à la médiation, Défenseur des droits
- Jeanne Brétécher, Entrepreneuse et Conseillère ESS, Dirigeante Associative
- Marine Boudeau, Cheffe du pôle design des services numériques et haute-fonctionnaire au handicap et à l'inclusion, DINUM
- Anne Prugnon, Directrice des Editions et du Transmédia, Universcience
- François Huguet, Chercheur indépendant, Ambassadeur des NEC locaux
- Yvan Godreau, Fédération des centres sociaux Maine et Loire, Chargé de mission réseau de médiation numérique et hub CoNuMM
- Laurence Salter, Direction des Partenariats et de la Territorialisation, Pôle Emploi
- Anne-Charlotte Oriol, Cheffe de projets Inclusion Numérique, Seine-Saint-Denis
- Tom-Louis Teboul, Responsable du développement et des partenariats, Emmaüs Connect
- Responsable du développement et des partenariats
- Guillaume Lahoz, Chargé de mission inclusion numérique, PIMMS









5 défis identifiés

Les projets doivent répondre à au moins un des 5 défis identifiés comme structurants pour la filière de la médiation numérique :

- Défi 1 Connaître les besoins et les ressources en matière d'inclusion numérique de son territoire
- Défi 2 Améliorer la gestion des situations d'urgence administrative
- Défi 3 accompagner les différents publics vers l'autonomie numérique
- Défi 4 pérenniser les dispositifs d'inclusion numérique de son territoire
- Défi 5 construire et/ou consolider une offre d'inclusion numérique pour un public identifié comme particulièrement fragile sur un territoire









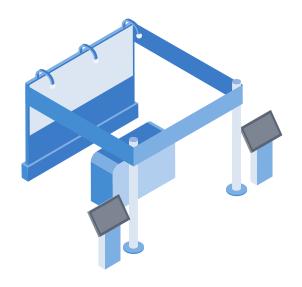
Quels types de projets sont attendus?

Le projet doit mobiliser un ou plusieurs dispositifs :



NUMERIQUE

Logiciels, référentiels, bases de données, etc.



PHYSIQUE / TANGIBLE

Mobiliers, jeux, kits pédagogiques...



INGÉNIERIES / MÉTHODOLOGIES

Expérimentations









Quels types de projets sont attendus?

- Le projet doit avoir un ou plusieurs ancrages territoriaux.
- Le projet doit être porté par un consortium d'acteurs hétérogènes.



Le projet peut tout à fait avoir une portée nationale dès le départ, mais il est important qu'il soit également expérimenté au niveau local.

Comprenant:



Un porteur référent du projet, qui sera l'interlocuteur principal de l'ANCT

Collectivité territoriale, association, entreprise de l'ESS, acteur académique...



Une ou plusieurs collectivités territoriales

Elles sont garantes de l'ancrage local du projet, facilitent l'expérimentation du projet



Tous les acteurs nécessaires à la réussite du projet

Ils apportent leurs compétences, leurs expériences, s'assurent que le projet répond aux enjeux du territoire en matière d'inclusion numérique



Conseil:

Associer les Hubs territoriaux pour un Numérique Inclusif des territoires concernés permet d'anticiper l'essaimage du projet à une plus large échelle









Accompagnements proposés

1

Un accompagnement individuel stratégique pour la bonne mise en œuvre du projet

- Suivi d'avancement du projet
- Conseil stratégique, opérationnel et méthodologique pour le déploiement et la sécurisation du projet
- Transfert de compétences
- Mise en relation avec des partenaires / relais

2

Un accompagnement collectif pour valoriser les projets et favoriser les mutualisations

- Mutualisations entre projets dès que pertinent
- Partage de résultats et de pratiques
- Valorisation des résultats, diffusion des dispositifs : communauté Numérique en Commun[s]

3

Un accompagnement métier autour des 6 critères du Label Numérique en Commun[s]

- Accessibilité numérique
- Ouverture : open source / communs numériques
- Design
- Sécurité Numérique
- Eco-conception
- Documentation

Par l'ANCT et un cabinet de conseil

Par l'ANCT, un cabinet de conseil et Futur composé

Par des experts spécialistes des 6 critères









Subventionnement



Chaque projet bénéficie d'une subvention entre 20 000 et 300 000 €.

Pour couvrir quelles dépenses ?

Notamment les dépenses non-couvertes par les accompagnements proposés.

Par exemple:

- Coordination du projet
- Développement logiciel
- Expérimentation / mise en œuvre du projet / ingénierie
- Experties techniques non-couvertes par les accompagnements proposés
- Actions de recherche et développement









3 CONSEILS

- Éviter les projets trop larges : présenter une projection de méthodologie concrète (format du projet et des livrables attendus)
- Éviter l'effet "poupées gigognes" avec trop de projets dans le projet
- Montrer en quoi le projet proposé pour être répliqué dans d'autres territoires / contextes



NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Retrouvez l'agence sur :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr







